Département : Ille et Vilaine
Arrondissement : Rennes

Envoyé en préfecture le 12/01/2026
Reçu en préfecture le 13/01/2026
Publié le
ID : 035-213501430-20260112-202601_02-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE

DE LANDUJAN

Séance du 8 Janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le huit janvier à 20h00, s'est réuni le Conseil Municipal, dûment convoqué, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur HENRY Serge**, le Maire.

Date de convocation : 31/12/2025

Date d'affichage :

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 13
Nombre de Conseillers Municipaux présents : 8
Secrétaire de séance : Mme RESCAN Laurence
Nombre de Conseillers Municipaux ayant pris part à la délibération : 8
Nombre de Voix : 8 + 2 pouvoirs = 10

Présents : M. Henry Serge, Mme SAUDRAIS Vanessa, Mme RESCAN Laurence, Mme CARESMEL Marie-Thérèse, Mme CERTAIN Corinne, M. DEFFAINS Jérémy, M. ESNAULT Christophe et Mme FRADETAL Morgane.

Absents excusés : M. FONTAINE Bertrand, M. SIMON Jérôme, M. RAMEL Pascal

Absents non excusés : M. ROBIN Kévin, M. FERRE Samuel

Pouvoirs : M. RAMEL Pascal à M. ESNAULT Christophe et M. FONTAINE Bertrand à Mme CARESMEL Marie-Thérèse

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

202601-02

Objet de la délibération : Présentation des restes à réaliser du budget communal 2025 sur l'exercice 2026

Monsieur le Maire donne la parole à Mme SAUDRAIS Vanessa, adjointe au maire en charge des finances.

Elle présente les restes à réaliser 2025 de la section d'investissement des dépenses du budget communal.

SYNTHESE DES PAIEMENTS EN INVESTISSEMENT NON MANDATES

Tiers	Objet	Montant € TTC restant à régulariser
Atelier ERSILIE	Etude pré-opérationnelles d'aménagement et du developpement du centre-bourg	444,16
ECR environnement		2 700,00
Opération 376 - Etudes 2031		**3 144,16**
ATEC	Assistance à maitrise d'ouvrage	3 240,00
Aménagement et mise en conformité des arrêts de bus RD 71		**3 240,00**
SDE	réseau électrification, lampadaires.	90 000 €
Opération 372 -Lampadaires rue des chênes		**90 000 €**
MONTANT GLOBAL		**96 384,16**

Envoyé en préfecture le 12/01/2026
Reçu en préfecture le 13/01/2026
Publié le
ID : 035-213501430-20260112-202601_02-DE

Les restes à réaliser en dépenses d'investissement concernent les travaux d'éclairage public rue des chênes, l'aménagement et la mise en conformité des arrêts de bus sur la RD71, ainsi que les frais d'études pour l'aménagement le développement du centre-bourg. Il n'y a pas de restes à réaliser en recettes d'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal:

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ:

- **D'approuver** les RAR du budget 2025 à reporter pour l'exercice comptable 2026. Le document budgétaire sera transmis à la Trésorerie de Montfort sur Meu pour permettre le paiement des factures en cours. Les crédits seront reportés au budget principal 2026 de la commune.

Ont signé au registre les membres présents.
Copie certifiée conforme,
Question inscrite à l'ordre du jour

le Maire,
Serge HENRY

MAIRIE DE LANDUJAN
35360